

TABLE DES MATIERES

1. OFFRES DE SÉJOURS	1
2. MODALITE D'INSCRIPTION	1
3. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT	1
4. ANNULATION / REPORT DU SEJOUR.....	2
5. RESPONSABILITE DU VOYAGEUR	2
6. RESPONSABILITE DE ADVENTURE SPORT EVENT.....	3
7. RÉCLAMATIONS	4
8. DROITS A L'IMAGE	4
9. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES	4
10. MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	4
11. DROIT APPLICABLE.....	4

1. OFFRES DE SÉJOURS

Adventure Sport Event conçoit et distribue les prestations **Aventures Nordiques** et **Laponie Trophy** par le biais des sites référents tels que decathlontravel.com et raid-feminin.com

Les dates des différents séjours sont indiquées sur les sites référents.

Sont seules considérées comme contractuelles les prestations décrites et mentionnées sur la fiche technique du voyage sur les sites référents ou sur demande à contact@adventure-sport-event.com

2. MODALITE D'INSCRIPTION

L'inscription est réalisée par le client par le biais des sites référents tels que détaillés à l'article 1. L'inscription est prise en compte à la bonne réception du règlement de l'acompte tel que stipulé dans le processus d'inscription en ligne choisi. L'inscription sera confirmée par courriel. Si votre inscription ne pouvait pas être confirmée, vous seriez informé dans les 48h suivant la bonne réception de votre acompte et celui-ci serait remboursé intégralement et sans frais dans les meilleurs délais.

3. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

3.1. Prix du voyage

Le prix du voyage est indiqué, pour chaque départ, sur le site internet référent ou sur demande à contact@adventure-sport-event.com. Tous les prix sont indiqués en euros, taxes comprises. Ce que le prix comprend et ne comprend pas est indiqué dans la fiche technique de chaque voyage.

3.2. Conditions de paiement

Les conditions de paiement sont appliquées selon la plateforme de réservation utilisée par le client et telle que stipulées au moment de la réservation. Un acompte jusqu'à 30% pourra être demandé pour confirmer

la réservation. Le solde intégral est dû au plus tard à J-45 sauf conditions particulières spécifiques liés au canal de vente choisi.

4. ANNULATION / REPORT DU SEJOUR

4.1. Annulation du fait du client

Toute demande d'annulation doit être obligatoirement notifiée par e-mail à gestion@adventure-sport-event.com. Les remboursements suite à une annulation validée par le service administratif, seront ouverts dès le 35ème jour suivant la date de réception de l'e-mail, date de demande d'annulation faisant foi.

Barème des frais d'annulation appliqués selon date de notification par le client avant le départ

>90 jours	89 – 61 jours	60-30 jours	<30 jours
Remboursement intégral des sommes versées par le client	40% du montant total du voyage	60% du montant total du voyage	100% du montant du voyage, soit aucun remboursement

4.2. Annulation ou report du fait de Adventure Sport Event

La contrainte de reporter ou d'annuler un séjour peut s'imposer dans les cas suivants : nombre minimal de personnes pour constituer le groupe non atteint ou pour tout autre motif inhérent à ADVENTURE SPORT EVENT et qui viendrait empêcher le séjour de se tenir dans les meilleures conditions. Pour ces motifs, il sera proposé au client de nouvelles dates. Le client est libre d'accepter ou de refuser et pourra demander le cas échéant le remboursement des sommes versées.

Pour tout autre motif extérieur à Adventure Sport Event tels que catastrophes naturelles, terrorisme, raisons sanitaires (dont pandémie), fermetures de frontières, se référer à l'article 6.4 « événements imprévisibles ».

5. RESPONSABILITE DU VOYAGEUR

5.1. Condition physique du voyageur

Nous rappelons à notre clientèle que les offres de voyage proposées nécessitent un engagement physique. Il appartient donc au client d'évaluer son aptitude pour permettre sa participation dans de bonnes conditions. En cas de doute, il est préférable de se rapprocher du médecin traitant, ou spécialiste le cas échéant, au minimum 3 mois avant le départ pour éviter toute déconvenue ou risque de santé pendant le séjour. Dans tous les cas, un certificat d'aptitude à la pratique multisport par grand froid sera exigé et à fournir au plus tard à J-45.

5.2. Assurances du voyageur

Le client reconnaît être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile en cours de validité au moment du voyage couvrant sa responsabilité personnelle si nécessaire. Il est recommandé au voyageur de faire la demande d'une carte vitale européenne pour couvrir les éventuels soins et frais de santé sur place. Il est recommandé au client de souscrire une assurance optionnelle annulation / multirisques voyage. Non obligatoire, elle est à souscrire au moment de la réservation du voyage uniquement pour être valide. Le client est libre de souscrire l'assurance voyage optionnelle de son choix, celle qui lui sera proposée au moment de la réservation du séjour selon le canal de vente utilisé ou toute autre assurance de son choix.

5.3. Formalités à accomplir par le voyageur

L'inscription doit être effectuée aux noms et prénoms des voyageurs tels qu'ils figurent sur le document d'identité utilisé pour le séjour. Il est de la responsabilité du client de vérifier et de se conformer aux formalités demandées par le pays du voyage pour son séjour. Le site de référence pour les ressortissants de nationalité française étant le site France Diplomatie à la rubrique Conseil aux voyageurs

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/> Pour toute autre nationalité, le client doit se rapprocher de l'ambassade du pays du séjour. Toute non-conformité entraînera dans la mesure du possible un supplément à régler pour sa prise en compte et modification par Adventure Sport Event (minimum 50 € par modification à la charge du client et facturé par Adventure Sport Event). En cas de non-respect des formalités d'entrée du pays du séjour ou d'une non-conformité constatée par la compagnie aérienne, douanes ou toute autorité représentant le pays du séjour, le client sera seul responsable de toute conséquence engendrée (refus d'embarquer ou autre). Dans tous les cas, aucune prise en charge financière ni remboursement ne sera exigible de la part du client auprès d'Adventure Sport Event.

En conséquence, Adventure Sport Event ne pourra pas être tenu responsable des événements suivants :

- perte ou vol des billets de transport par le(s) voyageur(s) ;
- défaut de présentation auprès des autorités et/ou transporteurs (compagnies aériennes, etc.) des documents administratifs et/ou sanitaires requis pour entreprendre le voyage et/ou franchir les frontières, conformément aux informations données par Adventure Sport Event
- arrivée après l'horaire prévu à l'enregistrement et/ou à l'embarquement de tout trajet de transport notamment aérien.

6. RESPONSABILITE DE ADVENTURE SPORT EVENT

6.1. Responsabilité civile professionnelle

Adventure Sport Event est responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. Conformément à la réglementation de la profession, Adventure Sport Event est assurée en Responsabilité Civile Professionnelle auprès de ALLIANZ - 28 rue de Bonnel - 69435 LYON CEDEX 03.

6.2. Garanties des agences partenaires locales

Adventure Sport Event opère par le biais de deux agences réceptives locales pour la mise en œuvre des séjours qu'il conçoit : **Xwander**, 2625267-9, Ivalontie 12 c 4, 99800 Ivalo, pour l'organisation des séjours « **aventures nordiques** » et **Safartica**, Koskikatu 9, 96200 Rovaniemi pour l'organisation et l'encadrement du Raid « Laponie Trophy ». Ces deux agences répondent à toutes les exigences légales d'un organisateur de voyages en Finlande avec une assurance responsabilité civile garantie de voyage.

Bon déroulement du programme

Compte tenu de la spécificité du voyage aventure proposé, des ajustements peuvent intervenir en amont ou pendant le séjour en fonction des horaires de vol, des conditions météorologiques ou d'autres circonstances imprévues. Dans tous les cas, tous les efforts raisonnables pour fournir les services décrits au package seront mis en œuvre. Cependant, Adventure Sport Event se réserve le droit de substituer des services de qualité égale en raison de circonstances indépendantes de sa volonté pour le confort et/ou la sécurité du client.

6.3. Événements imprévisibles ou inévitables

Adventure Sport Event ne pourra être tenu responsable des conséquences des événements extérieurs suivants :

- événements imprévisibles ou inévitables d'un tiers tels que : guerres, troubles politiques, grèves, émeutes, incidents techniques ou administratifs, encombrement de l'espace aérien, intempéries, retards divers, pannes, pertes ou vols de bagages ou d'autres effets personnels des voyageurs

- annulation imposée par des circonstances exceptionnelles et inévitables, et/ou pour des raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs, et/ou injonction d'une autorité administrative : dans cette hypothèse, Adventure Sport Event se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus à l'effet d'assurer la sécurité des voyageurs, sans recours possible de ces derniers.

7. RÉCLAMATIONS

7.1. En cours de voyage

Nous vous invitons à contacter sans délai à l'agence locale et à Adventure Sport Event si vous constatez une non-conformité lors de l'exécution de votre voyage en composant le numéro d'urgence dont les coordonnées vous seront communiquées en amont de votre séjour.

7.2. Après le voyage

Toute réclamation devra être adressée par courrier recommandé à Adventure Sport Event, 11 rue du Dr Jean Paillot, 73100 AIX LES BAINS au plus tard 8 jours après la date de retour, et devra être accompagnée des pièces justificatives requises pour son examen.

8. DROITS A L'IMAGE

Le client autorise Adventure Sport Event à utiliser toutes les images prises pendant le séjour pour la promotion des séjours présents et futurs pour une durée de 5 ans. En cas de refus, il suffit d'écrire à e-mail à contact@adventure-sport-event.com

9. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Adventure Sport Event s'engage à protéger et à respecter la vie privée de ses clients. Les données personnelles collectées ne sont utilisées que pour administrer le compte du client, fournir les produits et services de l'offre et partager d'autres communications de la marque. Les données personnelles ne sont et ne seront jamais transmises à des tiers dans un but commercial et sans l'autorisation préalable écrite du client. À tout moment, le client peut se désabonner des newsletters envoyées par Adventure Sport Event via les liens de désabonnement prévus à cet effet en fin de chacune de nos communications. A noter que le désabonnement est traité immédiatement, de façon automatique et irréversible.

10. MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les conditions générales de vente peuvent être modifiées ou mises à jour sans préavis. La version en vigueur est toujours disponible depuis le site adventure-sport-event.com. La version des conditions de vente applicable à la réservation du voyage est celle en vigueur au jour de la réservation du client.

11. DROIT APPLICABLE

La combinaison de services de voyage proposés est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302. En cas de litige, le tribunal du domicile d'Adventure Sport Event est seul compétent.